

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type *)	Modèle année	Bordereau-typé N°
Voiture de tourisme	PEUGEOT	403 - E.D.4 - Cabriolet	1958	2' 6 5 6 - B

Caractéristiques "403" à l'avant s/capot et à l'AR s/couv.coffre, ainsi qu'en préfixe au No. du châssis. - "E.D.4" s/plaquette constructeur Carburant essence Nombre de cylindres 4

Constructeur du châssis SA., des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)

N° du châssis frappé à droite, en haut s/auvent et sur plaquette du constructeur

N° du moteur frappé à gauche, s/partie sup. bloc-moteur, à côté pompe essence et s/plaquette

Type du moteur 403 - OHV

Position du mot. à l'avant Frein-moteur —

Cylindres 1'468 cm³ Frein de remorque —

Temps 4 Transmission mécan., synchr. *) Treuil/Cabest. —

Rafroidissement eau Nombre vit. avant 4 Crochet de rem. —

Entraînement s/roues AR Vitesses en 1^{re} 42 km/h Vitesse avant 1'340

Nombre d'axes 2 Vitesses en prise dir. 131 km/h Vitesse arrière 1'320

Nombre de pneus 4 Blocage différentiel — Diam. de braç. 9,25/9,50 m

Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les roues

Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière

Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide	580	515	1'095	Dimension	165x380	165x380	4 Ply	Longueur —
Charge utile	130	245	375	Charge pneu	440	440	—	Largueur —
Total	710	760	1'470	—	(Pneu Michelin X = 540 kg)		—	Hauteur —
Garantie de fabr.	—	—	1'515	—	—	—	—	Hauteur ridelles —

Poids max. garanti pr. train roulant — Nombre de portes 2

Direction: position à gauche Marque du moteur PEUGEOT

Alésage 80 Course 73

Ferme de la carrosserie Cabriolet

Nombre de places: total 4 - 5 (avant 2 milles - arr. 2 - 3)

Siège arrière — Siège-car —

MOTZ.-DOKUMENTATION

C. V. frein 65 SAE
C. V. impôts 7,475

6/ clignoteurs av. lampe-témoin +)

Phares: marque	2/ CIBIE, MARCHAL ou DUCELIER	Indicateurs de direction AV= comb. av. phares brouillard (jaune) ++)	- AR= comb. av. feux stop (rouge)
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques "E.2"		
Feux de position	2/ dans les phares +)	Essuis-glace	2/ électriques
Phare brouillard	2/ au-dessous phares (jaune) ++)	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Feux arrière	2/ combinés (amp. double fil.)	Rétroviseur	1/ centre, en haut s/pare-brise
Rélecteurs	2/ au-dessous feux AR	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb. av. feux AR et clignot.	Figuras de radiateur	aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ centre couv. coffre pr. plaque haute		
Phare marche arrière	---		
Équipement électrique	12 Vois		
Mesure du bruit	83 dB à 4°900 t/min. (= 130 km/h)		

Observations et exceptions

- *) Embrayage : pour véhicules avec embrayage automatique électro-magnétique JAEGER, voir carte-type 2611-B.
- +) Feux de stationnement / clignoteurs: latéralement au-dessus des ailes arrière, comme feux de stationnement (blanc vers l'avant, rouge vers l'arrière), peuvent être commandés séparément.
Ceux-ci fonctionnent également comme indicat. direction (clignoteurs).
- ++) Combinaison phares brouillard / clignoteurs : non admissible dans l'exécution présentée vu que les clignoteurs AV ne se distinguent plus à 50 m lorsque les phares brouillard fonctionnant. (Bulletin-technique 2/57).

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, le 27.5.1958
Berne, le 23.6.1958

La Commission d'expertise-type